



FONDATION BENOÎT CHAMOUX

JE PARTICIPE POUR :

- € 40 € 150
 € 80 autre : € _____
 Bourse d'étudiant (participation)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél./Fax _____ Email _____

Date _____ Signature _____

Règlement par chèque à l'ordre de FONDATION DE FRANCE
à envoyer à :
FONDATION BENOÎT CHAMOUX - BP 253 - 75264 Cedex 06

Les donateurs particuliers peuvent déduire de leur impôt 66% du montant de leurs dons dans la limite de 20% de leur revenu imposable. Pour les entreprises, elles peuvent déduire de leur impôt 60% du montant de leurs dons, à concurrence de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires.

DONS : Pour que les projets de la Fondation Benoît Chamoux continuent à se développer, votre aide et votre engagement de soutien sont essentiels.

PARRAINAGE :

Je, soussigné _____
m'engage à prendre en charge l'éducation d'un enfant Sherpa*
pendant :

- 6 ans 8 ans 10 ans

Adresse _____

Tél./Fax _____ Email _____

Date _____ Signature _____

Participation annuelle : € 1 250

** Montant à verser en une ou plusieurs fois*

La Fondation Benoît Chamoux (sous l'égide de la Fondation de France) restera l'intermédiaire officiel pour la gestion du parrainage et toutes relations entre le parrain et l'enfant parrainé.

Fondation Benoît Chamoux (sous l'égide de la Fondation de France)

BP 253 – 75264 Paris Cedex 06 – France

Tél./Fax : 33 (0)1 42 84 01 79 – Email : couyssy@wanadoo.fr

Site : www.fondationchamoux.com



FONDATION BENOÎT CHAMOUX



Les enfants de la Fondation en 2009